



LE BONO



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Boissons fermentées non distillées (groupe III : vin, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

ATTENTION : Ce formulaire doit être retourné par mail à l'adresse suivante :

asvp@lebono.fr ou à l'accueil de la Mairie - Place Joseph Le Clanche - 56400 LE BONO dans un délai minimum de 15 jours avant la date de la manifestation.

Passé ce délai, la demande est susceptible de ne pas être traitée.

Nom et qualité (société, association ou particulier) du demandeur :

.....

Adresse :

☎ fixe : - ☎ portable

Adresse mail :

Nom du responsable de la buvette :

Nombre de buvettes prévues:

À l'occasion de :

Description de l'événement (concept, nombre de personnes attendues, etc) :

.....

.....

Adresse de l'événement :

Date(s) :

Heures :

Autorisation(s) précédemment obtenue(s): Oui Non

Si oui, nombre:

A, le

Signature



L'article L.3334-2 du Code de la Sécurité Publique limite à cinq le nombre d'autorisations annuelles pour chaque association.

POLICE MUNICIPALE - AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Place Joseph Le Clanche 56400 LE BONO

☎ 02 97 57 88 98 - 06 48 44 18 72 - asvp@lebono.fr